

BTS Tourisme

Le BTS Tourisme forme aux métiers de conseil et de vente de produits touristiques. Le titulaire du BTS est chargé du suivi commercial de la prestation, de l'accueil et l'accompagnement des touristes, de la collecte et diffusion d'informations relatives au tourisme. La maîtrise d'une langue étrangère est indispensable pour cette formation.

PREREQUIS

Pour accéder au BTS tourisme il est indispensable d'être titulaire d'un baccalauréat ou équivalent.

DUREE

La formation a une durée de 2 ans

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une posture professionnelle
- Enrichir ses connaissances sur les territoires
- S'exprimer en français mais aussi en langues étrangères
- Maîtriser l'usage des outils numériques

COMMENT INTEGRER LE BTS TOURISME AU CFA DE L'ESCC

- Se préinscrire sur le site internet (onglet apprentissage – préinscription)
- Participer à une réunion d'informations collective
- Avoir un entretien individuel avec la chargée de recrutement
- Trouver une entreprise qui vous accueillera pendant 2 ans en contrat d'apprentissage

TARIF

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) dont dépend l'entreprise qui vous accueillera.

CONTENU DE LA FORMATION, VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE ET MODALITES D'EVALUATION A L'EXAMEN

| Contenu de la formation et épreuves à l'examen | Volume horaire hebdomadaire | Modalités d'évaluation à l'examen |
|---|-----------------------------|--|
| E1 - Culture générale et expression | 4 heures | Epreuve terminale écrite 4 heures |
| E2 - Communication en langues vivantes | | |
| - Anglais | 3 heures | 2 Contrôles en cours de formation de 40 minutes (1 à la fin de la 1 ^{ère} année et 1 à la fin de la 2 ^{ème} année) |
| - Espagnol | 3 heures | 2 Contrôles en cours de formation de 40 minutes (1 à la fin de la 1 ^{ère} année et 1 à la fin de la 2 ^{ème} année) |
| E3 - Tourisme & Territoire | 4 heures | Epreuve terminale écrite 3 heures |
| E4 - Gestion de la Relation Clientèle Touristique | 6 heures | Epreuve terminale orale 45 minutes |
| E5 - Élaboration d'une prestation touristique | 8 heures | Epreuve terminale écrite 4 heures |
| E6 - Gestion de l'Information Touristique | 3 heures | 2 Contrôles en cours de formation de 40 minutes (1 à la fin de la 1 ^{ère} année et 1 à la fin de la 2 ^{ème} année) |
| UF 1 – Japonais | 2 heures | Facultatif : épreuve terminale orale 20 minutes |
| Atelier de professionnalisation | 2 heures | |

*Epreuve terminale : l'épreuve est nationale et se déroule à la fin de la deuxième année de formation à une date fixée par l'éducation nationale

*Contrôle en cours de formation : l'épreuve est organisée par le formateur à des dates définies par l'éducation nationale

Validation du diplôme et dispenses d'épreuves

Le diplôme est validé si la moyenne générale est \geq à 10 sur l'ensemble des épreuves de l'examen.

Les candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'un diplôme national de niveau III ou supérieur seront, à leur demande, dispensés de subir l'épreuve U1 - Culture générale et expression.

Toutes les notes \geq à 10 obtenues à l'examen pourront être conservées pendant une durée de 5 ans.

PEDAGOGIE

- Formation alternée entre CFA et entreprise (1 semaine /1 semaine)
- Une salle dédiée à chaque formation
- Une salle informatique réservée uniquement aux alternants
- Un formateur référent pour un meilleur suivi pédagogique
- Des relations planifiées entre le CFA et l'entreprise (visites, réunion de maître d'apprentissage, appels téléphoniques)
- Un outil de suivi pédagogique individualisé
- Un accès au drive personnalisé
- Des évaluations régulières (formatives et sommative) et un conseil de section par semestre avec remise de bulletin
- Des examens blancs chaque semestre

PROFIL DU CANDIDAT

Être autonome, curieux, organisé et avoir le sens des responsabilités. Aimer le relationnel, la communication et notamment en langue(s) vivante(s) étrangère(s). Etre attiré par des métiers de vente, de contact et de représentation, d'animation.

LES FONCTIONS EN ENTREPRISE

- Accueillir, informer, conseiller des clients français et étrangers
- Finaliser une vente et effectuer le suivi de clientèle
- Animer et accompagner des groupes de touristes
- Elaborer et promouvoir des produits touristiques
- Collecter, traiter et diffuser de l'information en lien avec le secteur touristique.

LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

- Les entreprises de tourisme : agences de voyage, parcs d'attraction, parcs animaliers, loueurs de voitures, tours opérateurs...
- Les institutionnels : offices de tourisme, comités départementaux du tourisme, parcs naturels, écomusées...
- Les entreprises de transport de personnes : autocaristes, compagnies aériennes, croisiéristes
- Les entreprises d'hébergement : villages et clubs de vacances, hôtellerie de plein air, chaînes hôtelières, centres de congrès, d'affaires...

LES POURSUITES D'ETUDES

- Licence pro métiers du tourisme, commercialisation des produits touristiques
- Licence pro métiers du tourisme, communication et valorisation des territoires
- Licence pro guide conférencier
- Ecole de commerce

- Licence droit économie gestion

ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES



Référent handicap : Sylvie Bouet

Tel : 02 37 34 61 56

Mail : sylvie.bouet@escchartres.fr

CONTACTS

Stéphanie Benoist Chargée de recrutement

Fixe : 02 37 34 61 56

Portable : 06 41 23 10 25

Mail : alternance@escchartres.fr



2 avenue Béthouart

28000 Chartres

<https://escchartres.fr/>